Envoyé en préfecture le 08/07/2021
Reçu en préfecture le 08/07/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210706-DELIB_2021_F_01-DE

Marmande
TERRE DE GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2021 F 01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 5 juillet 2021 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 29 juin 2021 s'est réuni le lundi 5 juillet 2021 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CARUHEL Maud, SORIN Christian, MARCHAND Emmanuelle, MILHAC Michel, REY- LE MEUR Noëlli, VERDIER Françoise, PASCAL Alain, Adjoints. DUBRANA Didier, LE BRIS Alain, BORDERIE Sophie, BOULITEAU Bernard, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, CHASTAING Séverine, NOSMAS Karen, ROQUES Loréline, FEYRIT Pierre, CALZAVARA Martine, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés CILLIERES Charles, CARDOIT Patrick, FIGUES Fatima, FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, TARASCON Anne-Laure, FIGUEIRA Muriel, GUILBAUD Valérie, BALLEREAU Marie-Catherine, FRANCIS Stéphane, BENQUET Daniel, PORTMANN Pascal,

Pouvoirs : de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, Maire, de CARDOIT Patrick à ROQUES Loréline, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de FEYRIT Jean-Claude à FEYRIT Pierre, BOURBON Jean-Claude à MILHAC Michel, de TARASCON Anne-Laure à MARTIN Dominique, de FIGUEIRA Muriel à NOSMAS Karen, de GUILBAUD Valérie à CARUHEL Maud, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine, de BENQUET Daniel à CALZAVARA Martine, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie

F.01

Avis sur la demande d'autorisation environnementale de la SARL GR3 d'étendre l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires sur les communes de Marcellus et Couthures-sur-Garonne

Le rapporteur informe que du 28 juin au 30 juillet 2021 a lieu une enquête publique sur la demande d'autorisation environnement de la SARL GR3, dont le siège social est situé 1696 route de Lardan à Saint Martin Petit (47180) pour le projet d'extension d'une carrière alluvionnaire en eau sur le territoire des communes de MARCELLUS (47200) et COUTHURES-SUR-GARONNE (47180).
Un registre d'enquête a été déposé sur les communes de Jusix, Couthures-sur-Garonne, Sainte-Bazeille, Marmande, Gaujac, Montpouillan, Marcellus, Cocumont et Meilhan-sur-Garonne incluses dans le rayon d'affichage règlementaire de 3 km.

Envoyé en préfecture le 08/07/2021
Reçu en préfecture le 08/07/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210706-DELIB_2021_F_01-DE

Madame TINGAUD Aurélie a été nommée commissaire enquêteur.
Elle tiendra des permanences dans les mairies de Marcellus et Couthures-sur-Garonne, aux jours et horaires suivants :

- Lundi 28 juin 2021 de 9 H 00 à 12 H 30 (commune de Marcellus)
- Samedi 03 juillet 2021 de 8 H 00 à 12 H 00 (commune de Couthures-sur-Garonne)
- Mardi 06 juillet 2021 de 14 H 00 à 16 H 30 (commune de Marcellus)
- Samedi 17 juillet de 8 H 00 à 12 H 00 (commune de Couthures-sur-Garonne)
- Vendredi 30 juillet de 14 H 00 à 16 H 30 (commune de Marcellus)

Il est demandé au Conseil Municipal de formuler son avis sur le dossier pendant la durée de l'enquête publique et au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête.

Le dossier présenté par la société GR3 correspond à une demande d'exploiter les terrains situés immédiatement au nord de leur extraction en cours sur les communes de Marcellus et Couthures-sur-Garonne et figurant au cadastre sous les numéros suivants :
Commune de Couthures-sur-Garonne : section ZD n° 64 – 65 – 66
Commune de Marcellus : section ZA n° 2 – 3 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – 24 – 11 – 12 – 13 pp -17 pp – 19 – 20 – 22 pp- 26 ; section AB n° 40 – 41 – 42 – 43 – 44 – 45 – 46 – 47 – 48 – 49 – 50 – 354 – 52 – 355 – 358 – 360 – (ex) CR pp -204 – 205 – 206
pour une superficie totale de 415 721 mètres carrés

La durée d'autorisation souhaitée est de 29 années.

Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :

Prend acte du projet d'extension d'une carrière alluvionnaire en eau par la SARL GR3 sur le territoire des Communes de MARCELLUS et COUTHURES-SUR-GARONNE

Emet un avis favorable sur le projet d'extension d'une carrière alluvionnaire en eau sur le territoire des Communes de MARCELLUS et COUTHURES-SUR-GARONNE

Votants : 32 - *Abstentions* : 05 (CHASTAING Séverine, SORIN Christian, BOULITEAU Bernard, DUBRANA Didier, LE BRIS ALAIN) - *Exprimés* : 27 -
Contre : 03 (FEYRIT Jean-Claude, FEYRIT Pierre, TARASCON Anne-Laure)
Pour : 24 *Dossier adopté à la majorité*

Envoyé en préfecture le 08/07/2021
Reçu en préfecture le 08/07/2021
Affiché le
ID : 047-214701575-20210706-DELIB_2021_F_01-DE

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 6 juillet 2021

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

MAIRIE DE MARMANDE (47 Lot-et-Garonne)

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 06.07.2021
et de sa transmission au contrôle de légalité le 08.07.2021

Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET

MAIRIE DE MARMANDE (47 Lot-et-Garonne)